

TARIF DE REPRODUCTION

Archives départementales de la Loire

1. Documents non diffusés sur le site internet des Archives départementales

Les administrations sont exonérées en-deçà de 20 reproductions.

Photocopies ou impressions de vues numériques préexistantes

Dans la limite de 100 copies par demande et par mois

0,15 € le format A4 en noir et blanc

0,30 € le format A3 en noir et blanc

Frais d'envoi postal en plus, avec un minimum de perception de 5 €

Vues numériques

Dans la limite de 100 copies par demande et par mois. Au-delà, les demandeurs sont invités à recourir aux services d'un prestataire privé qui assurera, aux frais du demandeur, la prise de vue aux Archives départementales, selon les conditions fixées par l'établissement.

- reproduction de base :

2,75 € le CD

En cas d'envoi postal : 5 € par CD (minimum de perception)

En cas d'envoi par messagerie internet dans la limite de 10 vues par demande et par mois : gratuit. Au-delà, 0,15 € la vue, et minimum de perception de 5 €.

- reproduction de qualité professionnelle, pour documents ne pouvant être reproduits sur matériel spécifique et demandant l'intervention du photographe, après entente préalable avec le demandeur sur la nature de la prestation fournie : 10 € la vue

2. Documents diffusés sur le site internet des Archives départementales

Déposants et donateurs sont exonérés pour leurs fonds.

Nombre de vues	Tarif
De la 1 ^{re} à la 1000 ^e vue	5€ la vue
De la 1001 ^e vue à la 10 000 ^e vue	0,5 € la vue
De la 10 001 ^e vue à 50 000 ^e vue	0,3 € la vue
De la 50 001 ^e vue à 100 000 ^e vue	0,2 € la vue
De la 100 001 ^e vue à 500 000 ^e vue	0,1 € la vue
De la 500 001 ^e vue à 1 000 000 ^e vue	0,05 € la vue
Au-delà-de 1 000 000 de vues	0,03 € la vue